

Accompagner l'activité agricole dans les territoires : au carrefour entre le développement sectoriel et le développement territorial

Caroline Auricoste
Christophe Albaladejo
Laurence Barthe
Nathalie Couix
Isabelle Duvernoy
Nathalie Girard
Hélène Gross
Julie Labatut
Pauline Lenormand

Inra
UMR AGIR 1248
Équipe Médiations « Accompagnement
de l'Agriculture et Nouvelles Ruralités »
Chemin de borderouge
31320 Castanet Tolosan
France
<caroline.auricoste@toulouse.inra.fr>
<christophe.albaladejo@toulouse.inra.fr>
<barthe@univ-tlse2.fr>
<nathalie.couix@toulouse.inra.fr>
<isabelle.duvernoy@toulouse.inra.fr>
<nathalie.girard@toulouse.inra.fr>
<helene.gross@toulouse.inra.fr>
<julie.labatut@toulouse.inra.fr>
<pauline.lenormand@toulouse.inra.fr>

Résumé

Cet article propose un cadre théorique qui permet de rendre compte des transformations du conseil, d'appréhender les changements en agriculture et d'identifier les enjeux en termes de compétences et de formation des conseillers agricoles. Aujourd'hui le conseil agricole se situe au carrefour entre développement sectoriel et développement territorial : en effet l'activité des producteurs agricoles, insérée localement dans les territoires, doit s'articuler avec l'activité d'acteurs extérieurs au secteur agricole. Notre réflexion repose sur une nouvelle conceptualisation de « l'activité agricole ». Au-delà des aspects productifs et technico-économiques, nous prenons en compte les dimensions culturelles et politiques de cette activité vue comme une activité locale et quotidienne. Ce cadre théorique met au centre de l'analyse la manière dont cette activité agricole s'exerce et s'insère dans des actions collectives. Cette conceptualisation est ici mise à l'épreuve à travers plusieurs études de cas en France, ce qui permet d'identifier trois grandes tendances : i) le conseil agricole intègre de plus en plus une dimension territoriale ; ii) le « public » du développement agricole se diversifie au-delà des seuls agriculteurs professionnels ; iii) les agents du développement agricole travaillent de plus en plus avec les autres agents des secteurs non agricoles. Aborder l'activité agricole en insistant sur son caractère situé nous permet ainsi de traiter la question des compétences des agents de terrain, et notamment celles d'accompagnement de l'action collective en situation qui est l'un des aspects les plus sensibles à ces changements et un enjeu majeur en termes de formation de ces agents.

Mots clés : conseiller agricole ; développement agricole ; développement territorial ; France ; vulgarisation.

Thèmes : économie et développement rural ; méthodes et outils.

Abstract

Facilitating agricultural activity in territories: At the crossroad between agricultural and territorial development

This paper provides a framework for analysing the undergoing changes in agricultural and rural development. As a result of these changes, agricultural extension is faced with the challenge of standing at the crossroads between sectorial development and territorial development, which is the issue analysed herein. This paper contributes to a new conceptualization of agricultural activity, reaching beyond its technical, economic, and productive aspects so as to include cultural and political factors, as well as the spatial and time dimensions related to local and daily life activities. This leads to the establishment of a new approach to agricultural changes and their facilitation and of public policy guidelines, which places collective actions, together with their situated dimensions, purposes, and knowledge, at the heart of the analysis. The subsequent conceptual framework has been tested in a number of French studies, initial results of which can be synthesized as showing three major trends : territorial factors are progressively being integrated into agricultural advice, including traditional farming sectors; the public and the objects of agricultural

Pour citer cet article : Auricoste C, Albaladejo C, Barthe L, Couix N, Duvernoy I, Girard N, Gross H, Labatut J, Lenormand P, 2011. Accompagner l'activité agricole dans les territoires : au carrefour entre le développement sectoriel et le développement territorial. *Cah Agric* 20 : 395-9. doi : 10.1684/agr.2011.0502

extension are diversifying; extension agents need to cooperate with the development agents of non-agricultural sectors. All in all, the skills of the extension agents, and their ability to facilitate collective actions, are the most sensitive issues brought about by these new challenges.

Key words: advisory officers; agricultural development; extension activities; France; territorial development.

Subjects: economy and rural development; tools and methods.

En France comme dans d'autres pays, la sectorisation de l'activité agricole, vue comme un système d'acteurs, d'objets et de connaissances fortement reliés entre eux et acquérant une certaine autonomie dans la société et l'économie nationale, explique l'émergence des métiers du conseil en agriculture (Muller *et al.*, 1984). Les travaux scientifiques menés sur ces métiers renvoient historiquement à la notion de « secteur agricole » (Rémy *et al.*, 2006). Mais certains auteurs montrent un progressif abandon de ce monde sectoriel dans lequel se construisent les logiques et les légitimations de l'intervention de développement en agriculture (Laurent *et al.*, 2002). En particulier, des travaux récents (Compagnone *et al.*, 2009) montrent que les nouvelles préoccupations concernant l'activité agricole conduisent à :

– l'émergence de dispositifs locaux d'élaboration des normes et connaissances nécessaires à l'activité agricole, par des collectifs *ad hoc* d'acteurs divers associés dans un projet (de production locale, de projet territorial, etc.) ;

– une articulation croissante des interventions des conseillers agricoles à des dispositifs locaux, plus ou moins formalisés, participant de fait à une « territorialisation » du développement agricole.

Cet article propose un cadre théorique renouvelé de l'accompagnement de l'activité agricole qui permet de rendre compte de ce double mouvement (partiel mais sensible) de territorialisation et déssectorisation de l'agriculture et du conseil. Une seconde partie illustre son intérêt en l'appliquant à l'analyse de situations concrètes de conseil en France.

Territoire et action collective : vers une territorialisation du développement agricole

La relation de conseil en agriculture ne se limite pas à une série d'interactions entre un conseiller et un agriculteur. Elle renvoie plus largement à un système (social, matériel, cognitif) d'acteurs, de représentations, et d'organisations, visant explicitement à orienter ou accompagner l'activité des producteurs. Ce système a été fortement structuré par les organisations professionnelles et l'État au cours des 40 dernières années. Aujourd'hui ses limites deviennent plus floues, et l'activité agricole ne peut plus être isolée des autres activités économiques et socioculturelles présentes localement dans un territoire. En France et à l'étranger, nous observons dans les pratiques du développement une tendance très forte à « situer localement » le développement : le milieu local est plus qu'une seule instance d'application de connaissances, représentations et politiques conçues à un niveau plus global et abstrait. De ce fait, la relation entre un conseiller et les agriculteurs avec qui il travaille permet de construire un espace de conception du développement à l'échelle locale (Van Der Ploeg et Long, 1994).

Ainsi, l'activité agricole est affectée par un double processus inachevé :

– un processus de « déssectorisation partielle » de l'activité agricole qui provoque la participation d'acteurs qui ne se définissent pas en priorité par rapport à l'agriculture (associations environnementalistes, organisations représentant les consommateurs...) et qui amène également certains acteurs relevant *a priori* du monde agricole à prendre position sur des questions de société dépassant l'agriculture ;

– un processus de « reterritorialisation » de l'activité agricole au niveau local avec un intérêt renouvelé des agriculteurs pour une insertion locale de leur activité (Rieutord, 2009). On observe l'émergence d'instances locales de mise en discussion et définition/réglementation de pratiques (appellation d'origine contrôlée [AOC] et labels, certaines directives environnementales, etc.) ainsi que l'intervention à chaque fois plus forte des collectivités locales (communautés de communes, pays, etc.) vis-à-vis de l'activité agricole.

Depuis une vingtaine d'années, la dimension sociopolitique de l'activité agricole prend de l'importance (Hervieu *et al.*, 2010) du fait de divers processus concomitants : la reconnaissance de la diversité des projets des agriculteurs, le développement de la pluriactivité et de la multifonctionnalité de l'agriculture, la prise en compte des questions environnementales et enfin l'émergence du développement rural concerté et du développement durable. À partir des travaux d'Arendt (1983), nous distinguons dans l'exercice de l'activité agricole trois dimensions (économique, personnelle, et sociopolitique), qui se combinent de manières différentes en fonction du projet de l'exploitant et des situations locales. Cela confirme l'importance des dispositifs locaux de concertation

qui permettent de construire de façon *ad hoc* une mise en cohérence entre ces trois dimensions (Albaladejo et Bustos Cara, 2009).

La dimension personnelle de l'activité et son articulation avec la dimension sociopolitique et économique s'inscrit dans le processus général « d'individualisation » que vivent nos sociétés (Dubar, 2000) et de déclin du développement fondé sur un intérêt général (Dubet, 2002) : l'intérêt sur lequel repose l'action de développement est construit aujourd'hui sur une négociation au niveau local entre les différents participants de cette action. Cette dernière se trouve obligée à présent de fédérer des individualités qui ne sont pas toutes investies au même niveau dans l'activité agricole. Chacun des individus pratiquant l'agriculture participe aussi à d'autres actions, fait partie d'autres collectifs. Ainsi l'action collective se comprend comme une forme d'engagement qui n'est plus motivé comme autrefois par une obligation sociale ou en réponse à une norme professionnelle. Elle repose sur les divers intérêts (privés et donc pas seulement économiques mais aussi symboliques ou culturels) que chacun y trouve et des bénéfices (qui peuvent être moraux, financiers, culturels...) qu'il peut en retirer. Chaque individu est multi-appartenant et son identité se construit sur la base notamment de ses appartenances multiples. Le déclin des institutions laisse place ainsi à l'émergence d'une forme d'action plus souple et variée.

C'est dans ce cadre que nous étudions l'action collective et que nous allons l'illustrer à travers trois exemples :

- le premier porte sur la gestion du patrimoine génétique des races ovines laitières des Pyrénées-Atlantiques. Comment la gestion d'objets techniques complexes et évolutifs, dont la définition même dépend fortement du contexte d'action et qui intègre une dimension territoriale, s'opère-t-elle ?
- le deuxième concerne une action collective pour la production de safran dans le Quercy et son accompagnement par un conseiller de la chambre d'agriculture du Lot. Quelles sont les nouvelles façons dont les conseillers agricoles peuvent être amenés à animer des collectifs hétérogènes ?
- le troisième s'appuie sur l'aménagement d'un massif forestier dans les Cévennes. De quelles manières les

conseillers agricoles peuvent-ils travailler avec des agents de développement d'autres secteurs et développer de nouvelles compétences afin d'articuler les pratiques et les savoirs de ces différents agents présents sur le même territoire ?

Évolution du conseil agricole : entre développement sectoriel et développement territorial

Les trois exemples qui vont être présentés permettront d'illustrer les processus de reterritorialisation de l'activité agricole (filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques), ainsi que de déssectorisation de celle-ci (safran) ; transversalement, la nécessaire coordination des conseillers agricoles avec d'autres professionnels du développement (aménagement dans les Cévennes) sera montrée.

La dimension territoriale dans la sélection ovine en Pyrénées-Atlantiques

Les changements du conseil agricole peuvent *a priori* paraître confinés à des situations spécifiques où les relations entre agriculture et territoire constituent un enjeu central (produits d'origine contrôlée, agriculture péri-urbaine...). Ils sont pourtant observables dans des filières plus classiques, comme « la filière ovin-lait » dans les Pyrénées-Atlantiques. Dans cette filière, les acteurs du conseil agricole sont classiquement les conseillers de la chambre d'agriculture, les techniciens des coopératives et industries fromagères, mais aussi les contrôleurs laitiers du Centre départemental de l'élevage ovin (CDEO). Ce Centre a grandement participé à la conception et à la mise en œuvre des schémas de sélection pour les trois races locales du département et il est au cœur à la fois du développement sectoriel de la filière et de la gestion des ressources génétiques locales. Jusqu'à ces der-

nières années, le choix des trois races locales (dans le cahier des charges du fromage de brebis, AOC Ossau Iraty) et leur mode de sélection (animaux sélectionnés « en ferme », directement sur les exploitations) suffisait à assurer implicitement un lien entre développement sectoriel et développement territorial *via* la conformité et le maintien de ces races sur le territoire (Labatut *et al.*, 2009). Cependant, plusieurs facteurs conduisent aujourd'hui le conseil agricole à repenser son rapport au territoire : la faible part (1/3) du lait transformé en AOC, la concurrence de races exogènes (Lacaune), la diminution des financements publics pour la sélection des races, mais aussi le refus d'un nombre croissant d'éleveurs à s'engager dans les schémas officiels de sélection vus comme trop éloignés de leur système d'élevage de montagne. L'enjeu, pour le conseil agricole, est alors de participer, sur un plan organisationnel et technique à l'élaboration d'une ou plusieurs stratégies de reterritorialisation des dispositifs de sélection. Ces stratégies peuvent concerner différents aspects de l'action collective, de la gouvernance, comme des objectifs de production. Ainsi, jusqu'à présent la structure de gouvernance de la sélection des races (l'Union pour la promotion et la sélection des races, [UPRA]) n'intégrait que des acteurs de la filière (éleveurs sélectionneurs, industriels, interprofession, etc.). Or, suite au désengagement de l'État depuis 2006 de l'encadrement et du financement des activités de sélection, il est devenu nécessaire pour les organismes et entreprises de sélection des races locales d'assurer leur équilibre financier en se tournant vers les collectivités territoriales. Ce processus en est à son tout début, mais dans ce sens, en Pyrénées-Atlantiques, le choix a été fait d'élargir la nouvelle structure de gouvernance remplaçant l'UPRA.

Jusqu'à présent, les objectifs de sélection définis en Pyrénées-Atlantiques ne se distinguaient pas de ceux développés dans d'autres races concurrentes sur le territoire. Aucune spécificité particulière des races locales n'était mise en avant pour assurer leur compétitivité face à des races exogènes souvent plus productives sur ces critères car ayant des schémas de sélection plus performants par leur taille et leur ancienneté. Ainsi,

récemment, l'appareil de développement a commencé à développer avec les éleveurs un nouveau critère devant permettre de différencier les races locales, celui de la résistance des animaux aux parasites présents dans les pâturages des Pyrénées-Atlantiques. Ce critère de sélection n'est pas alors un critère générique commun à toutes les filières de production, mais un critère « territorialisé » et « territorialisant ».

Accompagner la relance du safran

Relancée en 1997, la production de safran du Quercy n'est pas un exemple typique d'une activité agricole professionnelle : elle compte aujourd'hui 79 producteurs dont la moitié sont des garagistes, des instituteurs, des retraités. Ce groupe de producteurs a constitué l'Association des safraniers du Quercy en 1998, et un conseiller de la chambre d'agriculture du Lot y est détaché à mi-temps. Ce deuxième exemple montre comment les conseillers agricoles sont maintenant sollicités par des collectifs qui ne sont pas uniquement issus de groupes professionnels agricoles, mais composés d'acteurs très différents. On trouve, en effet, dans ces groupes des néophytes et des experts de la culture du safran, mais également des individus appartenant à différents domaines d'activité, chacun mobilisant des connaissances de forme et de nature variées. Bien que formalisée à travers la création de l'« Association de safraniers », l'action repose sur un nouveau type de collectif aux formes diverses, peu structuré (en termes de pouvoir) et perméable (entrées et sorties de nouveaux membres). Ce collectif n'est pas contraint par une mission ou une autorité hiérarchique qui lui serait imposée ; il ne peut pas non plus s'appuyer sur une culture, ni même un métier ou un langage commun. C'est un collectif qui est ainsi proche d'une organisation distribuée (Orlikowski, 2002).

Différents types de connaissances s'y rencontrent (Girard et Navarrete, 2005), des formes variées d'apprentissage s'y opèrent et des connaissances y sont collectivement construites. Dans cette situation où les connaissances scientifiques disponibles ne

sont pas suffisantes, l'agent de la chambre d'agriculture ne peut pas tenir une position d'expert, mais doit accompagner une dynamique collective, donnant autant d'importance à la construction et à la cohésion du groupe qu'aux aspects strictement techniques. En effet, cette dynamique tient pour beaucoup aux projets individuels qui s'y croisent et aux différentes motivations de l'engagement des individus dans l'action collective (socialisation, création personnelle, patrimoine, rentabilité). Les enjeux ont pour finalité de :

- faire reconnaître le projet à la fois par les organisations professionnelles du monde agricole et les institutions locales du territoire;
- permettre au collectif de tirer des enseignements sur les indicateurs et objets de gestion de la culture à partir des expériences hétérogènes des participants ;
- gérer la diversité des participants et de leur mode d'intervention dans le collectif, afin d'établir un difficile équilibre entre accompagnement et indépendance du groupe.

La coordination entre acteurs du développement dans le réaménagement d'un massif forestier en Cévennes

Le contexte de désectorisation et de reterritorialisation de l'agriculture conduit non seulement les agents de développement agricole à travailler avec des acteurs qui ne sont plus tous des professionnels de l'agriculture (cf. l'exemple précédent) mais aussi avec des agents de développement d'autres secteurs d'activité. De nombreuses actions dans le domaine de la gestion des ressources naturelles renouvelables (par exemple, les actions visant à articuler agriculture et environnement ou les actions de gestion de la biodiversité) sont des démarches « concertées » dont le fondement même est de permettre aux différentes parties prenantes de participer à la conception et à la mise en œuvre de l'action. Des acteurs très divers (agriculteurs, propriétaires ou exploitants forestiers, chasseurs, naturalistes, etc.) sont ainsi impliqués dans des actions à finalité environnementale conduites

au sein d'un territoire. Du fait de l'implication des agriculteurs locaux, des agents de développement agricoles prennent part à ce type de démarche, aux côtés d'autres agents de développement (forestiers, par exemple) ou d'agents techniques (animateurs d'associations, techniciens d'administration, etc.). Dans le cadre de l'aménagement du massif forestier du Rouvergue (Cévennes, Gard, [Couix, 2002]), suite à un vaste incendie en septembre 1985, un groupe de travail pluridisciplinaire, réunissant des conseillers agricoles, des techniciens forestiers de la forêt privée, des techniciens de l'Office national des forêts (ONF), des agents des services administratifs et des chercheurs, est mis en place à la demande du ministère chargé de la Forêt, pour élaborer des propositions méthodologiques relatives à la prévention des incendies de forêt ainsi que des propositions concrètes de réaménagement du site. L'étude de cette action de réaménagement du massif, conduite avec les agents eux-mêmes, révèle que se sont posées des questions relatives à :

- la coordination des projets entre eux à l'échelle du secteur des Cévennes alésiennes, en fonction des différents schémas directeurs du secteur ;
 - la coordination des agents des structures d'appui au développement au sein d'un même projet afin de favoriser des actions concertées mêlant les activités agricoles, forestières, cynégétiques et autres, le cas échéant.
- Sur ce second aspect, cet exemple met en évidence le besoin d'une forme d'apprentissage de la coordination : les agents n'ayant que peu d'habitude de travail en commun sont conduits à transformer leurs pratiques en interaction avec les autres agents. Cet apprentissage est beaucoup plus le fait de la pratique quotidienne des agents que de l'action des structures officielles de concertation ou des injonctions à une plus grande concertation des politiques publiques mobilisées. Toutefois, les dispositifs ne contribuent pas à une coordination effective pour l'accompagnement quotidien des projets dans le sens où n'y sont jamais concrètement abordées les questions des modalités du « travail ensemble ». Parallèlement aux dispositifs de concertation se construisent des apprentissages dans des pratiques beaucoup plus quotidiennes (contacts

téléphoniques, visites communes des terrains, rencontres, diffusion des informations entre agents) ; cela permet des ajustements réciproques au jour le jour des pratiques de chacun, apprentissage favorable à l'émergence progressive de compétences collectives.

Discussion et conclusion : quel cadre d'analyse du conseil agricole ?

Les exemples vus ci-dessus montrent que les grandes institutions ayant structuré la sectorisation de l'activité agricole ne sont plus en position d'hégémonie pour l'orientation des représentations et des pratiques de cette activité. Les terrains présentés offrent les moyens de renouveler le cadre d'analyse des transformations de l'agriculture. En effet, on y voit que la sélection génétique peut être élaborée au niveau local, que l'action collective des safraniers ne repose pas sur une identité professionnelle particulière et que le monde des conseillers agricoles doit à présent se coordonner à d'autres métiers du développement. La réémergence de la notion de territoire dans l'activité des conseillers est présente dans les trois exemples que nous avons développés.

Ces situations sont certainement des indices de transformations profondes dont des recherches complémentaires devront caractériser l'insertion dans des processus plus globaux. Les recherches sur le conseil manquent d'approches qui prennent en compte le territoire, comme le montre la récente synthèse bibliographique de

Faure *et al.* (2011). Cette dimension territoriale appelle la définition de nouveaux modes d'intervention et une redéfinition des identités professionnelles et des compétences des conseillers. Certaines dimensions de l'activité de ces derniers, comme l'animation, sont au cœur de ces transformations.

L'identification de ces nouvelles formes d'activité des agents nous conduit à nous interroger sur les compétences à développer chez les étudiants qui se préparent à exercer les métiers du développement agricole et territorial (Auricoste *et al.*, 2009). À travers ces trois exemples, nous avons notamment montré combien il importe de développer les compétences d'accompagnement, d'animation et de coordination pour donner les moyens aux acteurs du développement d'être à même de relever le défi de ce double mouvement entre le sectoriel et le territorial. Dans des collectifs qui ne sont plus seulement structurés par une identité professionnelle classique, l'animation est non seulement différente mais le statut des compétences techniques est transformé, même si celles-ci gardent un rôle important. ■

Références

Albaladejo C, Bustos Cara R., 2009. Les compétences au cœur de l'articulation entre action collective et action publique. L'accompagnement d'un développement agricole localisé en Argentine. In : De Sainte Marie C, Muchnik J, eds. *Le temps des SYAL. Techniques, aliments et territoires*. Paris : éditions Quae ; Cemagref ; Cirad ; Ifremer ; Inra.

Arendt H, ed, 1983. *Condition de l'homme moderne*. Agora Pocket. Paris : Calman-Levy.

Auricoste C, Compagnone C, Albaladejo C, Cerf M, Lardon S, 2009. Les formations aux métiers du développement agricole et territorial : quelles compétences développer ? In : Compagnone C, Auricoste C, Lemery B, eds. *Conseil et développe-*

ment en agriculture : quelles nouvelles pratiques ? Dijon ; Versailles : Educagri ; éditions Quae.

Compagnone C, Auricoste C, Lemery B, eds. 2009. *Conseil et développement en agriculture. Quelles nouvelles pratiques ?* Dijon ; Versailles : Educagri ; éditions Quae.

Couix N, 2002. Concerted approach to land-use management : developing common working procedures. A Cevennes case study (France). *Land Use Policy* 19 : 75-90.

Dubar C, 2000. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : PUF.

Dubet F, 2002. *Le déclin de l'institution*. Paris : Le Seuil.

Faure G, Desjeux Y, Gasselin P, 2011. Revue bibliographique sur les recherches menées dans le monde sur le conseil en agriculture. *Cahiers Agricultures* 20 : 327-42 doi : 10.1684/agr.2011.0510.

Girard N, Navarrete M, 2005. Quelles synergies entre connaissances scientifiques et empiriques ? L'exemple des cultures du safran et de la truffe. *Natures Sciences Sociétés* 13 : 33-44.

Hervieu B, Purseigle F, Mayer N, Remy J, 2010. *Les mondes agricoles en politique*. Paris : Presses de Sciences Po.

Labatut J, Aggeri F, Astruc JM, Bibé B, Girard N, 2009. The active role of instruments in articulating knowing and knowledge : The case of animal qualification practices in breeding organizations. *Learning Organization* 16 (Special Issue on Practice-Based Studies) : 371-85.

Laurent C, Cerf M, Pasquier C, 2002. Le conseil en agriculture : un investissement immatériel entre développement sectoriel et développement territorial. *Géographie, Economie, Société* 4 : 131-53.

Muller P, 1984. *Le technocrate et le paysan*. Paris : Les Éditions Ouvrières.

Orlikowski WJ, 2002. Knowing in practice : enacting a collective capability in distributed organizing. *Organization Science* 13 : 249-79.

Rémy J, Brives H, Lemery B, eds, 2006. *Conseiller en agriculture*. Dijon ; Versailles : Educagri ; éditions Quae ; Inra.

Rieutord L, 2009. Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'information Géographique* 73 : 30-41.

Van Der Ploeg JD, Long A, eds, 1994. *Born from within. Practice and perspectives of endogenous rural development*. Assen (Pays Bas) : Van Gorcum.